



Accorder les
mots désignant
des couleurs



S.-f.

Sommaire

- 1. Les adjectifs simples
- 2. Les adjectifs composés
- 3. Et les NOMS de couleur ?

1. Les adjectifs simples

- Les adjectifs de couleur simples **s'accordent en genre et en nombre** avec le nom qu'ils qualifient.

Exemples : *des maillots verts, des bottes bleues, des écharpes beiges...*

- Mais si le mot est **à l'origine d'un nom**, il demeure **invariable**.

Exemples : *des maillots orange, des bottes marron, des écharpes grenat...*

- **Exceptions** : **écarlate, mauve, pourpre, incarnat, fauve, rose** (EMPIFR).

Exemples : *Des hauts fauves, des jupes mauves, des roses roses...*



2. Les adjectifs de couleur composés

Si l'adjectif est composé :

- de deux couleurs → *des voitures bleu-vert* (trait d'union et **pas d'accord**)
- d'une **couleur nuancée** par un adjectif **ou précisée** par un nom → *des cheveux châtain foncé, des peintures bleu lavande, des pages bleu clair, des eaux bleu turquoise, des rideaux vieux rose, une benne jaune foncé...* (**pas d'accord**)
- d'une locution → café au lait, feuille-morte, caca d'oie, aile-de-corbeau, arc-en-ciel (**pas d'accord**)

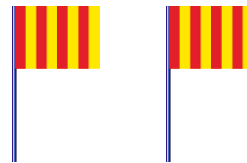


Quand il y a plusieurs couleurs :

- Des drapeaux bleu, blanc, rouge (ou bleu-blanc-rouge)
(des drapeaux avec du bleu, du blanc et du rouge)



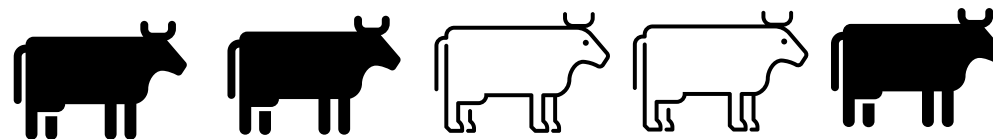
- Des drapeaux rouge et jaune
(des drapeaux avec du rouge et du jaune)



- Des drapeaux rouges et jaunes
(des drapeaux rouges et des drapeaux jaunes)



- Des vaches noir et blanc / des vaches noires et blanches



3. Et les noms de couleur ?

Là encore, il faudra distinguer le cas d'une couleur simple de celui d'une couleur composée ou nuancée, précisée.

- Quand un **nom de couleur est simple** (employé seul), il **s'accorde** comme tout nom commun et il est masculin.

Exemples : *Ces **bleus** ne sont pas ceux que je préfère.*

*Nous avons fait repeindre le salon dans les **beiges**.*

*Ces **marrons** me dépriment.*



Quand la couleur est composée de plusieurs mots, on distingue trois cas :

- Deux **noms de couleur**. Ils restent **invariables** tous les deux et sont liés par un **trait d'union**.

Exemple : *Son nouveau manteau est dans les rouge**e**-violet.*

- Un **nom de couleur suivi d'un adjectif** : on suit les **règles habituelles d'accord** des adjectifs avec les noms (« s » au pluriel).

Exemple : *Nous avons fait repeindre le salon dans les beige**s clairs**.*

- Un **nom de couleur suivi d'un autre nom** (qui n'est pas une couleur) : **seul le nom de couleur s'accorde au pluriel**.

Exemple : *J'aime les jaune**s** poussin, les bleu**s** ciel, les rose**s** bonbon...*



Document réalisé par Anne-Laure Gruet, formatrice
en orthographe et en grammaire

Sans-faute : <https://cours-corrections-sans-faute.fr>

facebook : Sans-faute

À vous de jouer !



S.-f.